

PROVINCE DE QUÉBEC
Scott
Beauce-Nord
Le 20 juin 2024

Procès-verbal de la cent-soixantième rencontre du conseil d'administration du COBARIC qui s'est tenue le 20 juin 2024.

Les membres votants suivants étaient présents :

<i>M. Denis Dion</i>	<i>M. Pierre Dumas</i>
<i>M. Gérald Grenier</i>	<i>M. Éric Cliche</i>
<i>Mme Jenny Lehoux</i>	<i>M. Robert Mercier</i>
<i>M. Luc Proulx</i>	<i>Mme Danièle Provencher</i>
<i>M. Daniel Samson</i>	<i>M. Jocelyn Vallières</i>

Les membres votants suivants étaient absents :

<i>Mme Chantal Bouchard</i>	<i>M. Jean Cliche</i>
<i>M. Serge Côté</i>	<i>M. Harold Guay</i>
<i>M. Olivier Dumais</i>	<i>M. Sylvain Denoual</i>
<i>M. Daniel Giguère</i>	<i>M. Gilles Paquet</i>
<i>M. Jean-Marc Doyon</i>	<i>M. François Veilleux</i>

Les observateurs suivants étaient présents :

M. Simon Castonguay

Étaient également présentes : Madame Véronique Brochu, directrice générale, ainsi que Madame Émilie Sirois, adjointe à la direction et coordonnatrice aux communications.

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte à 19 h 12 en présence de 10 administrateurs. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un projet d'ordre du jour a été remis par courriel, lors de l'avis de convocation. Monsieur Luc Proulx ajoute un point en varia pour faire le suivi de la convention.

Résolution CA160/20062024/001

*Il est proposé par madame Danièle Provencher
appuyé par monsieur Pierre Dumas
et résolu à l'unanimité*

D'ADOPTER l'ordre du jour.

2.1 Déclaration d'intérêts des administrateurs

Luc demande s'il y a des points d'intérêts en lien avec l'ordre du jour. Aucune réponse.

Section administrative COBARIC

3. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Madame Véronique Brochu est proposée comme présidente d'assemblée, et madame Émilie Sirois, comme secrétaire.

Résolution CA160/20062024/002

*Il est proposé par monsieur Denis Dion
appuyé par monsieur Gérald Grenier
et résolu à l'unanimité*

*DE NOMMER mesdames Véronique Brochu et Émilie Sirois respectivement
présidente et secrétaire d'assemblée.*

4. Élection des officiers

Madame Véronique Brochu présente les officiers siégeant en 2023-2024, soit :

M. Luc Proulx, président
M. Daniel Samson, 1^{er} vice-président
Mme Jenny Lehoux, 2^e vice-présidente
M. Olivier Dumais, secrétaire-trésorier
M. Jean Cliche, administrateur

Véronique Brochu demande aux officiers sortants s'ils souhaitent rester à leur poste. MM. Luc Proulx et Denis Samson ainsi que Mme Jenny Lehoux répondent par l'affirmative. Mme Brochu confirmera l'intérêt de MM. Jean Cliche et Olivier Dumais à conserver leur poste.

4.1 Président

M. Luc Proulx est proposé par Pierre Dumas, appuyé par Danièle Provencher.

Aucune autre candidature à titre de président n'a été soumise.

M. Luc Proulx acceptation sa nomination et est élu à titre de président.

4.2 1^{er} vice-président

M. Daniel Samson est proposé par monsieur Pierre Dumas, appuyé par madame Danièle Provencher.

Aucune autre candidature à titre de 1^{er} vice-président n'est soumise.

M. Daniel Samson accepte sa nomination et est élu à titre de 1^{er} vice-président.

4.3 2^e vice-président

Mme Jenny Lehoux est proposée par monsieur Pierre Dumas, appuyée par madame Danièle Provencher.

Aucune autre candidature de 2^e vice-présidente n'est soumise.

Mme Jenny Lehoux accepte sa nomination et est élue à titre de 2^e vice-présidente.

4.4 Secrétaire-trésorier

M. Olivier Dumais est proposé par monsieur Pierre Dumas, appuyé par madame Danièle Provencher.

Aucune autre candidature à titre de secrétaire-trésorier n'est soumise.

En l'absence de monsieur Dumais, on lui demandera s'il accepte sa nomination.

4.5 Administrateur

M. Jean Cliche est proposé par monsieur Pierre Dumas, appuyé par madame Danièle Provencher.

Aucune autre candidature à titre d'administrateur n'est soumise.

En l'absence de monsieur Cliche, on lui demandera s'il accepte sa nomination.

Résolution CA160/20062024/003

*Il est proposé par monsieur Pierre Dumas
appuyé par madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

DE FERMER l'élection des officiers.

5. Varia

5.1 Calendrier des rencontres 2024-2025

Madame Véronique Brochu présente le calendrier des rencontres. Elle propose de garder la rencontre du 16 janvier à l'horaire pour travailler des dossiers de fonds, par exemple. La journée du jeudi pour tenir les rencontres est questionnée; madame Véronique Brochu indique que c'est la culture organisationnelle qui date des premières années où le monde municipal était libre le jeudi. Toutefois, dans le cadre de la stratégie de mobilisation à la concertation, chaque administrateur devra répondre à un questionnaire afin que le COBARIC puisse connaître ses intérêts et besoins. Le questionnaire sera envoyé dans les prochaines semaines. Une question concerne les disponibilités de chacun pour les rencontres.

Il est proposé de garder la rencontre du jeudi 19 septembre et de proposer un nouveau calendrier selon les réponses reçues au cours de l'été.

Résolution CA160/20062024/004

*Il est proposé par monsieur Robert Mercier
appuyé par monsieur Jocelyn Vallières
et résolu à l'unanimité*

DE GARDER la rencontre prévue le 19 septembre pour la prochaine rencontre du CA, à laquelle pourra être adopté un calendrier répondant aux besoins des administrateurs ayant répondu au questionnaire.

5.2 Signature de la convention

Monsieur Luc Proulx présente ce point d'information. Lors du CA du 13 juin dernier, nous avons adopté une résolution d'envoyer une lettre à nos députés pour demander un premier versement de la subvention et indiquer que le montant de la convention ne suffisait pas à remplir le mandat demandé. Cette résolution ne tient plus puisque le ministre a envoyé une lettre pour annoncer le montant de la convention ainsi que les montants à recevoir dès signature de la convention.

La convention a été reçue lors du Rendez-vous des OBV et discutée entre les différents OBV présents. Le COBARIC a signé la convention. Le premier versement sera reçu 30 jours après la signature.

En AGA du Regroupement des OBV du Québec, une décision a été prise. Le ROBVQ nous enverra une nouvelle proposition de résolution et de lettre pour dire qu'on a besoin de plus de financement. Il y aura une action coordonnée pour envoyer la lettre et la résolution en même temps à tous les députés au Québec.

Les présidents des OBV ont confirmés leur intention de soutenir le ROBVQ dans ces démarches, mais il est important que tous soient solidaires.

Il est trop tard pour demander une augmentation pour l'année en cours, mais on vise un addenda à l'entente de 3 ans. Dès réception de la résolution et de la lettre, il y aura convocation d'un CA électronique pour être prêt lorsque ce sera le temps d'envoyer le tout.

Il est confirmé que les montants octroyés dans la convention ministérielle n'ont pas bougés depuis 2016 : aucune indexation et aucune augmentation.

6. *Distribution du questionnaire obligatoire*

Le questionnaire obligatoire est distribué papier aux administrateurs en présentiel et par courriel aux administrateurs en ligne.

7. *Levée de l'assemblée*

Levée de l'assemblée par madame Danièle Provencher à 19 h 34.

Résolution CA160/20062024/005

*Il est proposé par madame Danièle Provencher
et résolu à l'unanimité*

DE LEVER l'assemblée.

*M. Luc Proulx
Président*

*Mme Véronique Brochu
Secrétaire*
